

Justificatif généré le 03/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 03/10/2022
Département : (94) Val-de-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/632430
N° d'annonce : 632430

SANOFI DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.733.808 €

Siège social : 82 Avenue Raspail 94250 GENTILLY

308 307 883 R.C.S. Créteil

Suivant déclaration en date du 30 septembre 2022, l'associé unique, la société : SANOFI WINTHROP INDUSTRIE, société anonyme, 82 avenue Raspail 94250 Gentilly, 775 662 257 R.C.S. Créteil a décidé de dissoudre la société SANOFI DEVELOPPEMENT en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SANOFI DEVELOPPEMENT à la société SANOFI WINTHROP INDUSTRIE.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Créteil.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJbnZwtX

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJbnZwtX>

